



CONSEILS DE QUARTIER

DU VIEUX-BOURG

CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-BOURG CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de la 1^{re} assemblée tenue le mercredi 9 novembre 2022, à 19 h au
Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 35, rue du Couvent — petite salle**

1. PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche Baril	Président (2023)
M ^{me} Caroline Bergeron	Vice-présidente (2024)
M. Guillaume Dufour	Trésorier (2024)
M ^{me} Karina Painchaud	Administratrice (2023)
M ^{me} Monique Langevin	Administratrice (2024)
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice cooptée (2023)
M. Daniel Chamberland	Administrateur (2024)
M. Daniel Chouinard	Administrateur (2023)
M. Philippe Beauchamp	Administrateur cooptée (2023)

Isabelle Roy Conseillère municipale — district Robert-Giffard
Stevens Melançon Conseiller municipal — district de la Chute-Montmorency

2. ABSENCE :

M^{me} Émilie Roy Secrétaire (2023) — présente en vidéoconférence

3. IL Y A QUORUM

4. AUTRES PRÉSENCES :

M^{me} Cristina Bucica Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction
citoyenne
Poste à combler Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 21 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
3.	Fonctionnement du conseil et trésorerie	19 h 10
	• Calendrier des rencontres	
	• Nomination des officiers	
	• Choix de l'institution financière	
	• Nomination des signataires des effets bancaires	
	• Composition : postes cooptés	
4.	Période réservée aux conseillers municipaux	19 h 30
5.	Questions et commentaires du public	19 h 45
6.	Plan d'action	20 h 00
	• Discussion sur les priorités	
	• Programme de mobilisation à la sécurité routière	
	• Présentation : table de concertation vélo	
7.	Divers	20 h 40
8.	Levée de l'assemblée	20 h 50

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, ouvre la réunion à 19 h et souhaite la bienvenue à cette première assemblée du conseil de quartier du Vieux-Bourg. Elle invite les membres à se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Caroline Bergeron, dûment appuyée par Guillaume Dufour, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

3. Composition du conseil et trésorerie

- [Calendrier des rencontres](#) : Disponible sur la page du conseil de quartier

Résolution 22-CA-01

Concernant l'adoption du calendrier des rencontres

Sur une proposition d'Éric Courtemanche-Baril dûment appuyée par Daniel Chamberland, il est résolu unanimement d'adopter le calendrier des rencontres qui auront lieu tous les deuxièmes mercredis du mois, sauf en été.

- Nomination des officiers

Mme Cristina Bucica procède à l'élection et à la nomination des officiers poste par poste.

Résolution 22-CA-02

Concernant le poste de présidence du conseil de quartier du Vieux-Bourg

M. Éric Courtemanche-Baril, appuyé par Mme Caroline Bergeron, propose sa candidature pour le poste de président du conseil de quartier. En l'absence

d'autres candidatures, M. Éric Courtemanche-Baril est élu par acclamation président du conseil de quartier du Vieux-Bourg.

Résolution 22-CA-03

Concernant le poste de secrétariat du conseil de quartier du Vieux-Bourg

Mme Émilie Roy, appuyée par Mme Caroline Bergeron, propose sa candidature pour le poste de secrétaire du conseil de quartier. En l'absence d'autres candidatures, Mme Émilie Roy est élue par acclamation secrétaire du conseil de quartier du Vieux-Bourg.

Résolution 22-CA-04

Concernant le poste de trésorerie du conseil de quartier du Vieux-Bourg

M. Guillaume Dufour, appuyé par Mme Caroline Bergeron, propose sa candidature pour le poste de trésorier du conseil de quartier. En l'absence d'autres candidatures, M. Guillaume Dufour est élu par acclamation trésorier du conseil de quartier du Vieux-Bourg.

Résolution 22-CA-05

Concernant le poste de vice-présidence du conseil de quartier du Vieux-Bourg

M. Éric Courtemanche-Baril, appuyé par Mme Monique Langevin, propose la candidature de Mme Caroline Bergeron pour le poste de vice-présidente du conseil de quartier. En l'absence d'autres candidatures, Mme Caroline Bergeron est élue par acclamation secrétaire du conseil de quartier du Vieux-Bourg.

- Choix de l'institution financière

Résolution 22-CA-06

Concernant le choix de l'institution financière du conseil de quartier du Vieux-Bourg

Considérant que M. Guillaume Dufour a évalué plusieurs offres d'institutions bancaires situées dans le quartier ou à proximité ;

Considérant que les conditions proposées par la Banque Nationale semblent les plus avantageuses pour le conseil de quartier et que cette banque est située dans le quartier ;

Sur proposition de Guillaume Dufour, appuyée par Karina Painchaud, il est résolu unanimement de choisir comme institution financière du conseil de quartier du Vieux-Bourg, la Banque Nationale située au 5, rue d'Orléans.

- Nomination des signataires des effets bancaires

Résolution 22-CA-07

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier du Vieux-Bourg

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée d'organisation du 13 octobre 2022 et la nomination des officiers à l'assemblée du 9 novembre 2022 ;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président et le trésorier ou le secrétaire ;

Sur proposition de Daniel Chamberland, appuyée par Monique Langevin, il est résolu unanimement de nommer M. Éric Courtemanche-Baril, président, M. Guillaume Dufour, trésorier et Mme Émilie Roy, secrétaire, signataires des effets bancaires à compter du 9 novembre 2022.

- Composition : [postes cooptés](#)

Les membres du conseil d'administration élus peuvent nommer par cooptation trois autres administrateurs. Le mandat de ces derniers finit lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Mme Cristina Bucica indique qu'il y a eu dépôt de trois candidatures valides pour les trois postes cooptés : Mme Marie Moreau, Mme Valérie Martel et M. Philippe Beauchamp. Elle explique qu'en vertu de l'article 75.3 du règlement de fonctionnement des conseils de quartier, la nomination par cooptation doit être entérinée par les deux tiers des administrateurs élus par les membres du conseil de quartier. Les candidats doivent donc recueillir 6 votes pour pouvoir être nommés. Un vote secret est tenu.

Résolution 22-CA-08

Concernant la nomination d'administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier du Vieux-Bourg

Considérant l'élection de 8 membres du conseil d'administration à l'assemblée d'organisation du 13 octobre.

Considérant qu'après le vote, deux des trois ont recueilli un minimum de 6 votes sur les 8 membres élus (incluant les membres absents).

Sur proposition de Monique Langevin, appuyée par Karina Painchaud, il est résolu de nommer Mme Valérie Martel et M. Philippe Beauchamp à compter du 9 novembre 2022 comme administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration, leur mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2023.

4. Informations des conseillers municipaux

Les principaux points abordés sont les suivants :

- Isabelle Roy, conseillère municipale du district Robert-Giffard

Madame Isabelle Roy invite les citoyens à participer à la rencontre annuelle de la conseillère, le 28 novembre prochain, dans les quartiers Vieux-Moulin et Vieux-Bourg. Lors de ce rassemblement, la conseillère présentera son bilan de la dernière et son plan de travail des trois années à venir. Madame Roy tiendra également un atelier collaboratif axé sur la sécurité. Un feuillet informatif sera distribué par la poste dans les jours à venir.

- Stevens Melançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency

Monsieur Stevens Melançon informe les citoyens de l'existence d'un plan quinquennal de la Ville de Québec comprenant la réfection du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue Royale.

5. Questions et commentaires du public

Les principaux points abordés sont les suivants :

- Le citoyen Robert Bergeron souhaite être informé de l'avancement de sa demande auprès de la Ville concernant une étude sur la sécurité de l'avenue Royale. La conseillère Isabelle Roy informe le citoyen de l'existence d'une résolution datée de 2021 et de collectes de données en cours depuis mai 2022.
- Le citoyen Alexandre Tourigny informe le Conseil de l'intention de l'École Freinet de déposer une demande de subvention à travers le programme de mobilisation à la sécurité routière, et ce, avant le 30 novembre. Monsieur Tourigny demande l'appui du Conseil de quartier du Vieux-Bourg nécessaire à l'obtention de cette subvention.
- La citoyenne Annie-Pierre Bélanger se questionne sur une précédente annonce de la Ville concernant l'installation d'une signalisation de traverse lumineuse sur l'avenue Royale au coin de la rue du Manège, et ce, avant la fin de l'année. La conseillère Isabelle Roy s'engage à faire les vérifications nécessaires.
- Le citoyen Albert Patrick présente une initiative de la Table citoyenne du littoral Est dont le mandat est double : s'attaquer aux problématiques entourant le littoral Est et développer une vision citoyenne quant au développement du littoral (du quartier St-Roch jusqu'à Montmorency). Au cours de la prochaine année, l'organisation souhaite notamment tenir des assemblées, consulter des rapports et faire des présentations publiques. Monsieur Patrick sollicite l'appui écrit du Conseil de quartier du Vieux-Bourg afin de présenter une demande de subvention auprès de l'institution financière Desjardins.
- Le citoyen Denis Rodrigue souhaite refaire une demande afin que la Ville installe une enseigne lumineuse limitant la vitesse sur la rue du Temple. Monsieur Rodrigue se questionne sur la marche à suivre. La conseillère Isabelle Roy propose de contacter d'abord le 311 et après le Conseil de quartier du Vieux-Bourg, si nécessaire.

6. Plan d'action (activités du conseil)

- Discussion sur les priorités (tour de table)

Les principales préoccupations mentionnées par les membres sont :

- La sécurité piétonnière
- La sécurité routière
- Le patrimoine

- La revitalisation du quartier et de l'avenue Royale
- L'environnement
- L'implication des jeunes
- Programme de mobilisation à la sécurité routière

Mme Bucica présente brièvement le programme et indique que la date limite pour le dépôt d'une demande est le 30 novembre 2022.

M. Alexandre Tourigny, résidant du quartier et membre du comité de parents de l'école primaire Freinet, sollicite la collaboration du conseil de quartier pour un projet de sensibilisation auprès des élèves et des parents de l'école. Il prévoit notamment la production d'une vidéo personnalisée à cette école.

Les membres discutent des différentes possibilités pour l'année à venir et considèrent qu'étant donné le court délai, le dépôt d'un projet en collaboration avec le comité de parents de l'école Freinet est la meilleure solution.

Résolution 22-CA-09

Concernant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière

Sur proposition de Daniel Chouinard, appuyée par Philippe Beauchamps, il est résolu de déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière et de désigner M. Daniel Chouinard comme responsable pour faire la demande et assurer le lien avec le comité de parents.

- Présentation : table de concertation vélo

Résolution 22-CA-10

Concernant la nomination d'un représentant sur la Table de concertation vélo des conseils de quartier

Sur proposition de Caroline Bergeron, appuyée par Monique Langevin, il est résolu de nommer M. François Lessard, citoyen du quartier, comme représentant du conseil de quartier sur la Table de concertation vélo.

7. Divers

- Appui à la Table de concertation du Littoral Est

Résolution 22-CA-12

Concernant l'appui à la Table de concertation du Littoral Est

Sur proposition de Daniel Chamberland, appuyée par Valérie Martel, il est résolu unanimement d'appuyer la Table de concertation du Littoral Est dans sa demande de subvention auprès de la Caisse Desjardins qui devrait servir à l'élaboration d'une vision citoyenne de ce secteur.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10. La prochaine séance aura lieu le mercredi 14 décembre 2022.

M. Éric Courtemanche

Président

Mme Karina Painchaud

En remplacement de la secrétaire